



IMMOFONDS: Prilly - Concours de performance globale remporté

03-10-2023

IMMOFONDS possède à Prilly l'immeuble Avenue de Chantegrive 9-11 comprenant 48 appartements. Le lotissement est situé en hauteur, avec une belle vue partielle sur le lac Léman et le grand paysage. La direction du fonds a pu assurer le regroupement d'un terrain non bâti d'environ 1 600 m² directement adjacent à l'immeuble existant. Cela améliore nettement sa constructibilité, de sorte que le potentiel d'utilisation existant peut être exploité tout en préservant le bâti existant. Les possibilités correspondantes ont été explorées dans le



cadre d'un concours de performance globale.

L'objectif du concours était d'assurer une continuité totale entre les bâtiments existants tout en maximisant la surface louable avec un urbanisme et des espaces extérieurs de grande qualité. Le projet gagnant de Halter AG et Magizan Architectes convainc par son agencement urbain, dans la mesure où il reprend la typologie des bâtiments du quartier et complète l'existant par deux nouveaux bâtiments. Entre les bâtiments s'étend un large chemin piéton qui conduit les habitants et habitantes le long du terrain en terrasses à différents emplacements et jusqu'aux entrées principales des bâtiments. Grâce à l'étagement judicieux des différentes hauteurs de jardin, l'espace extérieur commun placé à mi-hauteur sert de lien entre le public et le privé ainsi qu'entre le nouveau bâtiment et l'existant. L'orientation des plans sur les côtés des nouveaux bâtiments à l'aide d'une colonne à cinq ou six branches permet de rompre avec l'orientation unidimensionnelle imposée par la situation et pose une base solide pour des plans intéressants et bien orientés.

Les bâtiments existants, construits en 1961, feront l'objet d'une rénovation énergétique et d'une surélévation. Au total, une soixantaine de logements supplémentaires seront ainsi créés. Une garderie et une salle commune complètent l'offre. La demande de permis de construire est prévue pour l'été 2024 et la mise en œuvre à partir de 2025.